



# Projet d'établissement du multiaccueil La Passerelle

2010

## Sommaire :

### 1. Présentation de la Passerelle

Historique

Présentation administrative

Projet associatif

Situation géographique - zone d'influence

Présentation des services

### 2. Projet social et éducatif du multi accueil

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels et actions à développer

Partenaires

Instance de concertation, régulation

Indicateurs d'évaluation

Projet pédagogique du multi accueil

Règlement de fonctionnement

## Annexes :

Statuts de l'association

Liste des membres de l'association

Plan du bâtiment

Fiches de poste

# 1. Présentation de La Passerelle

## Historique :

### Janvier 1999

Ouverture de la Passerelle à Laboutarié. C'est une halte-garderie avec un agrément pour 10 enfants, ouverte du mardi au vendredi de 9h à 17h et un centre de loisirs qui accueille 30 enfants les mercredis et vacances scolaires.

### Décembre 2001

La municipalité décide de fermer la Passerelle car la structure est trop lourde à gérer pour une petite commune. Les parents décident de prolonger la vie de la structure en associatif. Création de l'association le 29 décembre 2001.

### De janvier à juin 2002

Montage du projet, recherche du local et des partenaires.

### Juillet 2002 :

Ouverture du centre de loisirs à Lombers.

### Septembre 2002 :

**Ouverture de la structure associative multi accueil** à Lombers du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Trois communes (Lombers, Sieurac, Orban) subventionnent la structure à condition que ce soit du multi accueil afin de répondre aux différents besoins de garde.

### En 2003

La commune de Lamillarié se joint au fonctionnement.

### Janvier 2004 :

La Passerelle est subventionnée par la Communauté de communes du Réalmontais qui travaille avec l'association sur un projet d'agrandissement pour le multi accueil : passage d'un agrément de 10 à 20 enfants dans des locaux adaptés. En parallèle, l'association accepte de prendre en charge l'élaboration et la mise en œuvre d'un relais assistants maternels.

### Septembre 2006 :

**Ouverture de la structure 20 places et du Relais assistants maternels** dans les nouveaux locaux toujours situés à Lombers.

## Présentation administrative

### Caractéristiques fonctionnelles

Intitulé : LA PASSERELLE

Adresse : 81120 LOMBERS

Téléphone : 05.63.79.10.83.

Services offerts : multi accueil, accueil de loisirs et Relais Assistants Maternels

Gestionnaire : Association « LA PASSERELLE »

Association déclarée au Journal Officiel le 1<sup>er</sup> février 2002

L'association est composée de parents issus de la Communauté de communes du Réalmontais (CCR). Cette association permet à des parents d'être acteurs dans la vie locale. Ils se rencontrent autour d'un projet commun : proposer un lieu d'accueil de qualité pour les enfants et des moments de convivialité pour les familles.

La Passerelle gère une structure petite enfance « multi accueil » et un Accueil de loisirs.

**Cet établissement est à gestion collective associative.**

L'association est soutenue et subventionnée par la Communauté de communes du Réalmontais en ce qui concerne le multi accueil et par les communes de Lombers, Lamillarié, Laboutarié, Orban et Sieurac pour l'Accueil de loisirs.

Le conseil d'administration de l'association assure la gestion et le suivi du projet éducatif.

Des rencontres régulières avec l'équipe éducative permettent une bonne cohérence entre les attentes des parents et le travail des professionnels : échanges sur le contenu du programme, les idées d'activités, bilans réguliers des actions.

Le conseil d'administration de l'association se réunit une fois par mois, selon l'ordre du jour, la directrice et l'animatrice du RAM y sont conviées. D'autre part, les membres de l'association, se tiennent à disposition du personnel sur demande.

Les parents sont élus pour une période d'une année.

## Projet associatif

Objectif :

- créer du lien social, des occasions de rencontres pour les familles
- donner aux parents une place d'acteurs dans la vie locale.

## Situation géographique - Zone d'influence

La structure est installée dans le village de Lombers (commune de 1000 habitants environ) mais sa zone d'influence est constituée d'une dizaine de communes alentour, toutes situées en milieu rural. Tous les enfants de l'intercommunalité (14 communes) peuvent être accueillis.

Il existe deux structures multi accueil (la Farandole à Réalmont et la Passerelle à Lombers) et une micro crèche (ma 2eme maison à Lafenasse) sur le territoire de la Communauté de communes du Réalmontais. La situation géographique de ces communes est telle que les habitants vont travailler vers divers pôles : Albi - Graulhet - Castres - Gaillac ou Toulouse. Ils apprécient de trouver un lieu d'accueil de proximité, de taille familiale où les enfants évoluent selon leur âge et leur rythme.

Le local du multi accueil est situé sur la place du village. En complément, des locaux scolaires sont mis à disposition par la mairie de Lombers pour le fonctionnement du centre de loisirs.

## Présentation des « services »

L'association La Passerelle organise plusieurs services autour de la petite enfance et de l'enfance :

-Le multi accueil : agrément de 20 places pour les enfants de 2,5 mois à 4 ans, en accueil régulier et occasionnel.

-L'accueil de loisirs maternel et primaire : accueille les enfants de 3 à 11 ans

Habilitation pour : 30 enfants le mercredi

30 enfants pendant les petites vacances

40 enfants l'été

-Le Relais Assistants Maternels :

- accueille, conseille, informe les parents les assistants maternels et les candidats à l'agrément d'assistant maternel.

- propose des animations pour les professionnels de l'accueil à domicile, les enfants et parents.

## **2. Projet social et éducatif du multi accueil**

### **Objectifs généraux**

#### **Objectifs sociaux**

- créer du lien social, des occasions de rencontre pour les familles
- donner aux parents une place d'acteurs dans la vie locale
- participer au développement social du territoire en créant des échanges avec les autres acteurs locaux
- favoriser la vie personnelle et l'insertion sociale et professionnelle des familles
- accueillir tous les enfants sans distinction.

#### **Objectifs éducatifs**

- proposer un lieu d'éveil pour les enfants de 2,5 mois à 4 ans
- créer du lien entre tous les enfants du territoire
- proposer un lieu de soutien, de conseil et de prévention pour les parents.

#### **Objectifs de pérennisation des services**

- optimiser la fréquentation du multi accueil pour répondre au maximum à la demande d'accueil des familles
- maintenir un encadrement de qualité
- être en conformité avec la réglementation en vigueur.

# Objectifs opérationnels et actions mises en place

## Sociaux

### Maintenir la dynamique associative

- En proposant des animations (sorties familles, vide grenier, fêtes...)
- En sensibilisant les familles au fonctionnement associatif en les sollicitant régulièrement pour motiver leur participation active à la vie de la structure et aussi permettre le renouvellement régulier du Conseil d'administration.

### Pérenniser l'emploi sur le territoire

### Etre en lien avec les services sociaux

pour répondre aux besoins des familles en difficulté.

### Maintenir l'accueil des stagiaires

au rythme de 1 maximum à la fois pour assurer un bon accompagnement de chacun.

La structure accueille tout au long de l'année des stagiaires de différentes formations (CAP petite enfance, BEP sanitaire et social, assistants maternels, auxiliaires de puériculture ...) qui amènent à l'équipe en place un regard nouveau sur le fonctionnement du service, des échanges constructifs.

### Répondre au maximum à la demande d'accueil

- En proposant pour les enfants dont un des parents ne travaille pas, un contrat dans lequel La Passerelle s'engage à accueillir ceux-ci un nombre défini de  $\frac{1}{2}$  journées, ces dernières pourront être modifiées en fonction des possibilités de la structure tout en respectant le nombre de  $\frac{1}{2}$  journées inscrites sur le contrat.
- En tenant à jour une liste d'enfants susceptibles de venir au dernier moment et en les appelant si une place se libère.

### Faire vivre le projet pédagogique

- Faire des bilans réguliers (en fonction des retours de l'association, de l'équipe, des partenaires, des parents) et adapter les actions en conséquence.

## Educatifs

### Maintenir une ouverture vers l'extérieur

- En proposant des sorties occasionnelles (visites de sites locaux...)
- En créant des échanges avec l'école, l'accueil de loisirs.
- En créant ou maintenant des partenariats associatifs (école de musique...) et professionnels (La Farandole, ma 2eme maison, Francas Loisirs...)

- En créant des passerelles entre les enfants accueillis par les assistantes maternelles (Relais d'Assistants Maternels) et ceux des multi accueils du territoire.

#### Travailler sur la faisabilité d'élaborer les repas sur place

- rencontre et visite de structures fonctionnant avec une cuisine en interne
- recherche des circuits courts
- valorisation du travail des fournisseurs locaux
- budgétisation

#### Mettre en place des actions de promotion et d'éducation à la santé

- En organisant des interventions thématiques en collaboration avec le médecin référent, à destination du personnel des différentes structures d'accueil d'enfants de l'intercommunalité, des assistantes maternelles, des parents.

#### Etre en observation et à l'écoute attentive des parents et des enfants

- En discutant régulièrement avec les parents
- Répondre aux besoins exprimés spontanément d'accompagnement à la parentalité
- En repérant les besoins spécifiques de chaque enfant
- En mettant en place des actions adaptées (adaptation de la prise en charge de l'enfant, orientation vers les services compétents si nécessaire).

### **Pérennisation des services**

#### Proposer des formations régulières au personnel

Le choix a été fait de privilégier un encadrement permanent et diplômé dans le domaine de la petite enfance.

Pour maintenir une dynamique et dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des enfants, des formations doivent être proposées au personnel par le biais de la formation continue, du DIF : analyse de pratiques, menées d'ateliers spécifiques, Ces formations peuvent être organisées en interne, en équipe ou de façon individualisée selon les demandes répertoriées lors des entretiens annuels.

«Convention collective du lien social et familial» : se tenir au courant des mises à jour.

Document unique: mise à jour annuelle

#### Mise en place des normes HACCP

Élaboration d'un « livret de sécurité » avec les consignes (incendie, transport, ...)

## Locaux

Le bâtiment comprend : deux salles de jeux, deux espaces repas, quatre chambres, deux salles de change, une cuisine aménagée pour réceptionner les repas, une lingerie, des rangements, un bureau pour la directrice, un bureau pour l'animatrice du RAM, une salle de réunion, une salle du personnel, des vestiaires.  
Voir plan joint en annexe.

- pour améliorer la prise en charge des enfants, il a été demandé par l'équipe de remplacer la barrière de séparation de la salle des « petits » et celle des « grand » par une porte vitrée. Ceci pour créer une ambiance sonore moins bruyante tout en maintenant le projet d'un lieu « ouvert ».

## Partenaires

- Personnel de la structure : élaboration et mise en œuvre du projet pédagogique

- Parents : Partenaires éducatifs,

Membres du Conseil d'administration,

Possibilité pour ceux qui le désirent de participer à des tâches matérielles (courses, bricolage,...)

- Collectivités locales :

➤ Communauté de communes du Réalmontais : financement, conseil (convention de partenariat)

➤ Autres communes : financement de l'ADL, information à la population sur le service rendu

- Institutions :

➤ PMI : agrément, suivi et contrôle, conseil

➤ CAF/MSA : financement (à l'investissement et au fonctionnement) et conseil technique pour élaboration du projet et suivi de la réalisation

➤ les assistantes sociales de la MSA et du Conseil Général : information des parents.

-Associations :

➤ La Farandole (multi accueil de Réalmont).

➤ Ma 2eme maison (micro crèche de Lafenasse).

➤ Francas de Réalmont : centre de loisirs.

- Ecole maternelle et primaire de Lombers : prêt de matériel, actions communes, partage de locaux.

- l'ESAT de Burlats : fourniture des repas.

- Bibliothèque : Découverte du lieu, emprunt de livres, espace lecture.
- La maison de retraite de Montdredon Labessonnié : échange inter générations.

### Les instances de concertation/de régulation

Réunion de bureau élargie toutes les 5 semaines.

Comité de pilotage enfance-jeunesse de la CCR : une fois par an minimum.

Bilan du contrat enfance : tous les 3 ans.

Assemblée générale de l'association : une fois par an.

Réunion du conseil d'administration avec la directrice : 3 fois par an.

Réunion de l'équipe éducative : une fois par mois.

Visite du médecin de la PMI : une fois par an

### Indicateurs d'évaluation

Les objectifs	Les indicateurs
Objectifs sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartition des Catégories Socio Professionnelles et quotients familiaux des parents fréquentant le multi accueil</li> <li>- Renouvellement du CA, nombre de parents participant à la vie quotidienne de l'établissement et à la vie associative, nombre d'activités organisées par l'association et fréquentation</li> </ul>
Objectifs éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- niveau de satisfaction des parents (questionnaire) et enfants</li> <li>- niveau d'éveil et de développement des enfants</li> <li>- nombre de contacts avec les services sociaux et médico-sociaux</li> <li>- les réalisations éducatives partenariales</li> </ul>
Objectifs de pérennisation des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution du taux de couverture et de fréquentation du service</li> <li>- au niveau du personnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualification</li> <li>Niveau de satisfaction</li> <li>Motivation du personnel (entretiens individuels)</li> <li>Réinvestissement de l'acquis au quotidien</li> </ul> </li> </ul>

L'évaluation devra être suivie, selon les résultats, soit d'un maintien des objectifs soit d'une réorientation éventuelle.